

## PROGRÈS AU SCOLAIRE ET AU MUNICIPAL

M. Aubin visitait régulièrement ses écoles rurales comme son collègue et son couvent; dans les premières, il constatait souvent, tout comme l'inspecteur, M. J.-B. Lefebvre, de nombreuses absences qui allaient jusqu'au tiers des inscrits. Admettons que les enfants du haut n'avaient alors qu'une seule école, ce qui obligeait ceux de la Grande-Côte à parcourir plus de deux milles pour s'y rendre. Cette école, située à l'angle de la Petite Côte et de la montée Montrougeau, fut trouvée trop petite en 1900 pour contenir tous les enfants d'âge scolaire; on décida alors de diviser l'arrondissement, et de bâtir une nouvelle école sur la Grande Côte. A la fin de l'année scolaire 1904, M. le curé se fit accompagner, pour les examens, par le député provincial, M. E. Léonard; c'était sans doute pour clore la première année d'enseignement dans cette école.

En 1914, toute la partie ouest de la paroisse se divisa pour les fins municipales. Depuis 1858, il n'y avait que deux municipalités pour la paroisse: celle du village et celle de la campagne. Les municipalités eurent toujours le soin d'entretenir et d'améliorer leurs chemins; ainsi, en 1894, ils font empierrer les montées Graveline, Major, Montrougeau, et la côte des Lacasse; en 1897, c'est une réfection générale qui est ordonnée sur les chemins.

Le village avait depuis longtemps un aqueduc, qui lui apportait une excellente eau de source, dans des tuyaux en bois, lorsqu'en 1914, devant l'insuffisance de ce système, on dut recourir à un aqueduc municipal plus adéquat. On désintéressa donc les propriétaires du premier système et on le remplaça par un autre qui pompe l'eau de la rivière, la fait monter dans un vaste réservoir et la distribue dans toutes les rues, par des tuyaux en fonte. Ce fut aussi l'occasion de doter notre village d'un système d'égouts moderne.

Le village prendra le nom de « ville de Sainte-Rose » en 1918, avec, pour premier magistrat, M. le notaire Longpré, qui le demeurera jusqu'en 1936.

## LA TEMPÉRANCE

M. le curé Aubin eut à lutter contre l'intempérance; et il eut sur la fin de sa carrière la joie de remporter un beau succès.

L'eau-de-vie a été un des grands fléaux qui aient affligé la colonie dès sa fondation, et qui a survécu, par la suite, à toutes les campagnes organisées pour le détruire. Les trafiquants de fourrures l'utilisaient autrefois pour enivrer les pauvres sauvages et leur subtiliser leurs richesses. Les habitants prirent aussi l'habi-



tude d'en user jusqu'à l'abus, sous prétexte que le climat en hiver, demandait cette eau de feu. Par la suite, l'habitude se contracta facilement d'en user à tous propos et hors de propos. Si on s'était contenté de vin bien mûri, le dommage aurait été moindre. On ne pourra jamais calculer le dommage que ce fléau a causé à notre race: il a ruiné la santé, la fortune des individus, la paix des familles; il a semé dans le sang des générations une dégénérescence qui conduit aux prisons, aux asiles d'aliénés. Que d'hommes éminents, destinés à grandir notre nation, l'ont avilie parce que dominés par la boisson enivrante.

Au commencement de ce siècle, l'Eglise a senti le besoin de coaliser de nouveau ses forces pour combattre l'alcoolisme. Mgr Paul Bruchési sonna l'alarme, et bientôt, dans tout le pays, les gens de bonne volonté se liguerent pour combattre le fléau. Dans le diocèse, la campagne fut confiée aux révérends Pères Franciscains. Des laïques éminents se liguerent aussi pour la même fin avec à leur tête l'honorable juge Lafontaine, des médecins, etc.; ils travaillaient surtout par le moyen de conférences qu'ils donnaient dans les salles paroissiales et même dans les églises. Ils étaient aidés, conseillés par l'abbé J.-B.-Placide Desrosiers, curé de Saint-Pierre-aux-Liens. Tout le clergé, d'ailleurs, s'y donna avec zèle, car l'abus de la boisson était alors la grande cause de tous les désordres; à Sainte-Rose comme ailleurs, le curé surveillait l'octroi des permis et prêchait la tempérance.

En 1915, M. Aubin fit prêcher une grande retraite, qui devait être suivie, dans toute la paroisse, d'un vote demandé par le gouvernement fédéral, où l'on se devait prononcer pour ou contre la prohibition. On le voit, le gouvernement offrait plus que la tempérance. Si on votait oui, la prohibition était décidée, et les débits de boissons alcooliques devaient disparaître; seules les pharmacies auraient pu en vendre, et sur ordonnance du médecin. Aux grands maux les grands remèdes. Partout dans le pays la même campagne battait son plein, avec plus ou moins de succès. On comprend que les hôteliers y étaient opposés; ils étaient d'ailleurs soutenus par les conseillers municipaux, les députés qui avaient toujours compté sur les hôteliers pour faire leurs élections. M. Aubin demanda à Mgr Bruchési d'envoyer une lettre à ses paroissiens, dont il donnerait lecture le dimanche en chaire; et il reçut une des plus belles lettres pastorales que Mgr Bruchési ait jamais écrites. Il y disait entre autres choses « Ecoutez la voix de votre premier pasteur qui ne veut que le bien de vos familles . . . Rendez-vous aux touchantes supplications de votre vieux et vénérable curé. Vous le savez, il ne



vous a donné que de bons conseils; et jamais vous n'avez eu à regretter de les avoir suivis.

« Rendez-vous à l'appel qu'il vous faisait ces jours derniers, appel très pressant; c'est que l'expérience acquise par son long séjour au milieu de vous lui a donné une plus parfaite connaissance de vos besoins. C'est aussi l'affection qu'il vous porte qui a fait jaillir de son cœur de père de si émouvantes paroles... » Le résultat fut annoncé six jours plus tard à Mgr l'archevêque: « Grâce à votre lettre, Monseigneur, — disait le bon curé, — la prohibition a été votée... Vingt-sept seulement ont voté pour la boisson. »

#### ORDINATION

Une de ses dernières grandes joies à Sainte-Rose lui fut causée par l'émouvante cérémonie d'une ordination dans son église paroissiale, et par les fêtes qui en découlèrent. Voici comment tout est raconté par deux ecclésiastiques, MM. Philippe Chartrand et R. Joly:

« Le 27 juin 1915, trois enfants de la paroisse étaient élevés aux ordres sacrés par Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal. M. Philippe Chartrand recevait le diaconat, et MM. Henri Charbonneau et Olier Vaillancourt étaient consacrés prêtres pour l'éternité. Le sermon de circonstance fut donné par M. le chanoine de Sainte-Thérèse, où les nouveaux lévites avaient fait leurs études.

« Qui pourrait décrire toutes les beautés d'une ordination sacerdotale? Les larmes des parents des ordonnés, l'émotion qui remplissait les cœurs, l'enthousiasme et la joie qui régnaient partout, sont seuls capables de donner une idée des impressions que peuvent produire de semblables solennités.

« Après la cérémonie, M. le curé Aubin faisait servir aux nouveaux prêtres et aux invités un magnifique banquet dans les salles du couvent.

« Mais les imposantes cérémonies de l'ordination n'étaient que le prélude d'autres fêtes non moins touchantes, pour les parents, ni moins belles pour toute la paroisse.

« Le 4 juillet, M. Henri Charbonneau célébrait sa première grand'messe dans l'église paroissiale. M. le curé, M. le vicaire et plusieurs autres prêtres occupaient les stalles du chœur, tandis que la famille du nouveau prêtre était rangée aux places d'honneur en avant de l'église.

« M. Olier Vaillancourt, son confrère de classe, prononça le sermon. Il nous a montré l'excellence et le dévouement du prêtre. De là, il lui fut facile de conclure à l'estime et au respect qui sont



du aux ministres du Seigneur. Il termina par des souhaits touchants à l'adresse de son confrère; ici encore sa parole a su faire vibrer l'âme de ses auditeurs à l'unisson de la sienne.

« Après la messe, un nombreux clergé se joignait à la famille de M. Charbonneau pour prendre le dîner. Servi sous la tente, le repas fut des plus délicieux, agrémenté qu'il était d'une fraîche brise venant de la rivière Sainte-Rose. M. le curé Aubin, quelques membres du clergé et le héros de la fête exprimèrent dans des paroles bien senties les impressions de leur cœur.

« Le 11 juillet, M. O. Vaillancourt célébrait à son tour sa première messe solennelle. Le chœur de chant de Saint-Georges de Montréal, en pique-nique à Sainte-Rose, rehaussa l'éclat de la fête en exécutant une magnifique messe harmonisée.

« Puis ce fut le tour de M. H. Charbonneau d'affronter la chaire; il le fit avec le calme et l'assurance d'un habitué. Il a su nous faire admirer le rôle du prêtre dans le monde. Sauveur et soutien de notre race aux jours sombres de 1760, le prêtre demeure encore le plus ferme défenseur de nos traditions et de nos croyances. L'individu n'est pas moins redevable au prêtre. Il le voit à ses côtés toute sa vie, pour le relever, le bénir et lui pardonner.

« A chacune de ces messes solennelles, deux enfants de la paroisse, MM. P. Chartrand et R. Joly, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre.

« Oui, paroissiens de Sainte-Rose, je le répète avec vous, nous avons eu de belles fêtes. Rarement la paroisse a réuni à la fois quatre de ses enfants autour des autels. Honneur à ces familles! Honneur au dévoué pasteur dont le zèle et la charité ont su faire éclore ces nombreuses vocations! Honneur à ces jeunes lévites que l'amour du sacrifice a gagnés, et que le zèle des âmes dévore déjà.

« Mais, parents chrétiens, ne vous contentez pas d'admirer; la Providence souffre trop de voir tuer ses prêtres dans l'affreuse guerre qui se fait en Europe; elle va jeter encore des germes de vocations, elle en jettera de nombreux à Sainte-Rose; à vous de les féconder dans les âmes de vos enfants, par une éducation sacerdotale dans la piété et le sacrifice. Vous aussi, vous aurez le bonheur de voir un jour votre fils monter à l'autel, et ce sera lui qui en recueillant votre dernier soupir, vous donnera la dernière absolution. »  
(Signé par Ph. Chartrand, diacre, et R. Joly, ecclésiastique, le 20 juillet 1915.)



## FÊTES JUBILAIRES DE M. AUBIN

M. le curé Aubin, après ces grandes fêtes sacerdotales, et la votation de la prohibition, estimait que sa carrière sacerdotale tirait à sa fin, et il se prépara, avec une âme sereine, à chanter son *Magnificat* d'action de grâces à Dieu, et à dire comme le vieillard Siméon : « *Nunc dimittis...* Laissez, Seigneur, votre serviteur s'en aller vers vous pour y recevoir une dernière récompense... »

Mais avant de démissionner, et de partir pour Saint-Jérôme, où il projetait de se retirer, les paroissiens de Sainte-Rose voulurent lui donner une dernière marque de leur estime et de leur reconnaissance.

Comme il avait été ordonné prêtre en 1866, son jubilé d'or sacerdotal tombait en 1916; or, ce jubilé, on décida de le célébrer ici même, où il avait passé vingt-quatre de ses plus belles années. Ces fêtes furent magnifiques. Il aurait voulu célébrer cet événement dans l'intimité de son âme, parce qu'il était ennemi du bruit, et que ses forces ne pouvaient pas facilement subir de longues démonstrations, ni de plantureux banquets; mais il dut céder à la pression de ses chers paroissiens et de ses très nombreux amis. M. le vicaire Eugène Thérien, qui lui était si lié, si dévoué, fut l'âme et l'animateur du mouvement, secondé par M. Arthur Pepin.

Le 6 juillet, M. le curé chanta une messe solennelle, à laquelle assistaient une soixantaine de prêtres, venus de partout, et une foule immense de fidèles qui ne put tenir dans l'enceinte de l'église. C'était la première fois que la paroisse célébrait le jubilé d'or d'un de ses curés. M. Félix Labelle, riche entrepreneur du village lut une adresse, et Mme Labelle offrit au jubilaire vénéré une bourse contenant \$872, fruit de la reconnaissance de tous les paroissiens. Pour remplacer le banquet usuel, M. le curé bénit un magnifique pain, qui était monté sur des étagères dans le sanctuaire, et il en fit distribuer à tous. L'orateur de la circonstance était M. le supérieur J.-C. Chaumont, devenu depuis évêque auxiliaire de Montréal.

Les jubilés d'or ressemblent un peu aux derniers reflets d'un coucher de soleil, qui enchante par sa poésie, mais qui provoque aussi de la mélancolie, celle du départ.

M. le curé avait 76 ans, lorsque, quelques jours plus tard, il donnait par écrit sa démission à Mgr l'archevêque, en disant que sa santé faiblissait visiblement et qu'il ne se sentait plus capable de continuer son ministère pastoral. Retiré à Saint-Jérôme, sa paroisse natale, il vécut encore sept ans, éprouvant vivement les peines de l'éloignement de sa chère paroisse de Sainte-Rose, et les



afflictions de la maladie et de la vieillesse. Le détachement de la terre lui fut ainsi facilité, et il s'éteignit le 16 mars 1923. Son corps repose dans le cimetière de Saint-Jérôme, à côté de ses parents.

Mgr Antonin Nantel, enfant lui aussi de Saint-Jérôme, disait de lui dans la *Semaine religieuse* du 5 avril ce qui suit: « l'abbé Aubin, curé plein de zèle et d'activité, au cœur de père pour ses paroissiens, se montrait dévoué et appliqué aux œuvres paroissiales. Il avait une sollicitude particulière pour l'enfance et la jeunesse. Plusieurs jeunes gens et jeunes filles lui doivent leur orientation vers le sacerdoce et la vie religieuse. Sans être orateur, il avait en chaire une forte parole; il était tenace pour signaler et réprimer les désordres, pour exposer les devoirs et développer les pratiques religieuses; il était assidu au confessionnal, à la visite des écoles, et au soin des malades. Sa générosité était proverbiale. En un mot, il fut un prêtre selon le cœur de Dieu, et tel que le veut la tradition de l'Eglise. Ses dernières années furent assombrées par les ennuis et la souffrance d'une longue maladie, qui auront sans doute multiplié ses mérites devant Dieu. »

#### M. LE VICAIRE EUGÈNE THÉRIEN

Notons ici que M. l'abbé Eugène Thérien fut vicaire sept ans avec M. le curé Aubin. Ces deux hommes étaient bien faits pour s'entendre avec leurs communes vertus de zèle, de charité, d'assistance mutuelle. Aussi ce fut l'entente cordiale. Les deux grandes œuvres de M. le vicaire Thérien furent la fondation du « Cercle paroissial » et la construction de la salle paroissiale, œuvres qui durent encore.

Ses belles qualités, M. l'abbé Eugène Thérien les mit pareillement au service de la paroisse sous M. le curé Joseph Cloutier pendant cinq autres années; aussi la paroisse a-t-elle gardé de son vicariat un souvenir impérissable.

#### M. LE CURÉ J. CLOUTIER

M. l'abbé Joseph Cloutier, qui succéda à M. Aubin, était né à Sainte-Thérèse de Blainville, le 27 août 1856, — l'année de la bénédiction de notre église, — d'Alexis Cloutier et de Julie Desjardins. Fils unique d'un brave forgeron et d'une pieuse chrétienne, il ne manqua pas, après ses études primaires, de suivre son cours classique dans la grande institution de la même ville. Il reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr Fabre. Après avoir été vicaire à Saint-Lin et professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, il arriva vi-



caire à Sainte-Rose en 1891, pour aider le curé Graton, malade, et le suppléer parfois dans la charge curiale. En fait, M. l'abbé Arthur Martel était déjà vicaire ici, mais celui-ci ne pouvait suffire à tous les besoins du ministère et de l'administration. La charge de premier vicaire, dans les circonstances, devenait donc pour M. Cloutier un poste de confiance. Il assista M. Graton jusqu'à sa mort, et le remplaça deux fois comme président des assemblées de Fabrique. A l'automne de 1892, après le départ de M. l'abbé Martel, il resta seul vicaire de M. Aubin jusqu'en 1899. Nommé alors curé de Sainte-Lucie, il en revint, l'année suivante, avec bonheur pour fonder, avec une partie des paroissiens de Sainte-Rose, la nouvelle paroisse de Saint-Elzéar, dont on parlait depuis 1888. En 1905, il accepta la direction de la riche et belle paroisse de Saint-Blaise, paroisse natale de Mgr Emile Roy et de Mgr Philippe Perrier, qui étaient alors chancelier et vice-chancelier de l'archevêché. Enfin, à la mort de M. le curé Aubin, il demanda et obtint facilement la paroisse de son choix. Sa nomination fut accueillie avec joie ici, parce que M. Cloutier avait été fort apprécié pour sa belle voix et ses qualités d'administrateur. Il avait soixante ans et il devait rester treize ans notre curé; avant de mourir, il demandera d'être inhumé dans le caveau de son église, ce qui se réalisa en octobre 1929.

Il arriva ici pendant la première grande guerre. Comme on était dans des années d'abondance, il en profita pour opérer des améliorations aux édifices de la Fabrique. Le presbytère nécessitait de notables travaux d'aménagement. On profite généralement de l'arrivée d'un nouveau curé pour faire exécuter ces changements à la convenance du nouvel occupant.

#### RESTAURATION DU PRESBYTÈRE

Comme M. Cloutier connaissait bien les lieux, il fut vite fixé sur les améliorations qui s'imposaient. L'entrée dans le presbytère donnait alors sur un vaste corridor, qui avait été rétréci et raccourci; un gros escalier prenait à la porte pour mener à l'étage supérieur; et en arrière de l'escalier, ce qui restait du corridor servait de salle à manger, avec une partie de la pièce du côté de l'église. M. Cloutier résolut de mater cet escalier sur le mur du côté du couvent, entre sa chambre à coucher et le bureau public, et d'y loger une chambre de toilette en dessous de l'escalier; puis de resserrer la salle à manger dans la pièce du côté de l'église, en agrandissant un peu cette salle aux dépens de l'autre pièce située sur la façade. Ainsi, tout le corridor était libéré, mais aux dépens des autres pièces, qui étaient déjà petites; et il obtenait un vaste



corridor à cet étage comme aux deux autres. C'était, en plus, aux dépens de deux pièces du second étage. Avouons, en tout cas, que l'apparence y gagnait beaucoup, et c'est ce qu'il désirait. Il obtint tout ce qu'il demanda, à l'exception d'un *bow window*, du côté du couvent. Tous ces travaux de démolition et de reconstruction furent exécutés avant le grand ménage, on le comprend, et coûtèrent avec celui-ci plus de \$2,000. Ils employèrent plusieurs artisans de Sainte-Rose, comme MM. J. Belair, Alph. Nadon, Adélarde Labelle...

#### RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Dès l'année suivante (1917), on procéda à la restauration de l'église. Celle-ci, malgré la nouvelle installation de chauffage à l'eau chaude, restait encore froide l'hiver, parce qu'elle perdait une partie de sa chaleur par la voûte, qui était simple et peu étanche. On résolut de confier le soin de doubler la voûte à M. Alphonse Nadon, pour le prix de \$1,895. Dans le contrat il était stipulé que l'entrepreneur devait faire disparaître la cheminée qu'il y avait dans la voûte. Ces travaux devaient être finis en avril, parce qu'on était pressé d'en faire exécuter d'autres au cours de l'été. En fait, le 7 mai, M. Alphonse Nadon avait terminé son travail à la satisfaction de M. le curé et des marguilliers du banc. Le 24 du même mois de mai, Mgr G. Gauthier faisait sa visite pastorale, et il écrivait dans son ordonnance: « Nous sommes heureux que des réparations aient été faites au presbytère, qui le rendent maintenant convenable. Si l'on pouvait continuer à rafraîchir l'intérieur de l'église, l'on ferait une œuvre évidemment pressante. » Stimulé par l'invite du premier pasteur, dès septembre de la même année on décida de faire rentrer l'eau dans l'église, d'y installer la lumière électrique, de rafraîchir les peintures de l'intérieur, de faire peindre les clochers, le toit, les fenêtres, de faire remplir les joints de la pierre de l'église et de la maison du bedeau. Le contrat pour travaux à l'extérieur furent confiés à Leprohon, Hétu et Landriault et coûtèrent plus de \$1,000. Pour les travaux de l'intérieur, l'entrepreneur fut Amédée Chartrand, dont le contrat était de \$15,000. Mais on y ajouta d'autres travaux non prévus, à savoir 247 bancs nouveaux qu'on dut poser sur une plate-forme de deux à trois pouces plus élevée que les allées, une balustrade nouvelle abaissée de deux marches, des bancs et une banquettes pour le sanctuaire, un vestiaire neuf dans la sacristie, avec des armoires, la pose de quelques vieux bancs de l'église dans la basse sacristie. On demanda que le nombre des places de bancs fût augmenté dans l'église; pour obtenir ce résultat, on dut rétrécir les allées et agran-



dir un grand nombre de bancs. L'électrification de l'église fut sans doute l'amélioration la plus notée; d'autant qu'on avait posé à profusion les ampoules; près d'un millier de lampes électriques cou-raient le long des corniches, autour des autels, en découpaient les lignes architecturales, faisaient resplendir le beau lustre qu'on venait d'acheter et faisaient briller l'or qu'on avait répandu à profusion sur les moulures décoratives, surtout sur le dôme du maître-autel. Le tout monta à plus de \$18,000 et fut terminé pour Pâques 1919.

L'électricité, c'était la merveille du temps; on en parlait déjà depuis quelques années, mais on n'en avait pas encore fait beaucoup d'applications. Le siècle nouveau s'annonçait comme le siècle de l'électricité et du ciment, à cause des multiples applications qu'on en projetait, pour prodiguer partout le confort et de nouvelles commodités de la vie. A la mort de M. Aubin, l'électricité était déjà installée dans nos rues et dans quelques maisons. Autant qu'on le pouvait, on reléguait aux oubliettes la lampe à pétrole, tandis que les anciens rappelaient le vieux temps où l'on s'éclairait à la lumière blafarde d'une pauvre chandelle. On imagine bien le sentiment de joie qui accueillit la lumière électrique à l'église; la joie du bedeau qui dut porter au grenier ses multiples lampes à pétrole si difficiles d'entretien.

Cependant, le progrès n'avance pas sans bousculer les anciens et nuire quelquefois à leur gagne-pain; ainsi la soufflerie de l'orgue prit la place des souffleurs: MM. Irénée et Jean de Manteht.

#### LES REMISES POUR CHEVAUX

Les grandes routes de la paroisse étaient déjà pierrotées et recouvertes de poussière de roche, mais dès l'arrivée du nouveau curé, on les rendit permanentes par une bonne couche de goudron. Le village, lui, devenant ville en 1918, procéda à la confection de ses rues et de ses trottoirs en ciment. Le vent poussant fortement vers le progrès, M. le curé Cloutier n'eut qu'à tendre sa voile et à se laisser porter. Aussi chercha-t-il à libérer la place de l'église de la vieille servitude qui obligeait les cultivateurs à attacher leurs chevaux devant le presbytère. Question brûlante, qui était débattue depuis de nombreuses années. M. le curé Aubin n'avait pas pu la résoudre. Les intéressés demandaient des remises à l'endroit même où elles sont actuellement, mais les opposants prétendaient que les fumiers causeraient la même nuisance près de la sacristie que devant l'église, et souhaitaient que ces remises fussent placées sur la terre d'un cultivateur, à une couple d'arpents de l'église. Ils firent venir un inspecteur du Bureau d'hygiène, qui notifia la Fa-



brique d'avoir à reconsidérer sa résolution, parce que les remises près de la sacristie seraient une nuisance grave à la santé publique, et spécialement à celle des enfants de l'école voisine; la lettre de l'inspecteur Joseph-A. Beaudry ajoutait: « La question de la santé publique passe avant toutes autres considérations. Maintenant que vous êtes avertis, c'est à vous d'y réfléchir. »

Malgré les objurgations du pouvoir civil, les remises furent bâties à cet endroit, au coût de \$2,000, par l'entrepreneur M. Alphonse Nadon. M. le curé Cloutier se hâta de faire disparaître les poteaux et les lisses qui les reliaient, devant le presbytère. Il demanda en plus que le ruisseau qui coulait depuis le pont du chemin jusque dans le jardin des révérendes Sœurs fût canalisé dans des tuyaux de ciment et recouvert d'une épaisse couche de terre; il en profita pour faire relever tout le terrain de la baissière; et on estime qu'il y entra plus de 4,000 tonneaux de terre prise à la grève.

#### TROTTOIRS ET CIMETIÈRE

M. Cloutier, imitant la ville qui faisait exécuter de grands travaux en ciment, fit aussi confectionner les trottoirs qui bordent la rue, puis le grand trottoir qui va du chemin à l'église, et les autres qui relient l'église au couvent et au collège, sans compter les quelques verges de ciment des caves de l'église et du presbytère, et le trottoir qui conduit au cimetière. Quant au cimetière, lui aussi occupa l'attention du vigilant curé; il fit creuser dans la grande allée et poser un drain; puis il fit empierrer toutes les grandes allées, et superposer du concassé et de la poussière de roche. Enfin il fit faire la clôture confiant la partie de ciment à M. Joseph Ethier et la partie en fer à M. Courtemanche, de Montréal. A celui-ci revint aussi l'honneur de fabriquer la belle croix qui domine le centre du cimetière. L'inlassable curé terminait tout cela en 1926. Trois ans plus tard il laissait dans les coffres de la Fabrique un avoir dépassant \$6,000. Ceux qui prétendent que M. Cloutier n'a pas été un homme de progrès, un administrateur avisé, sont mal renseignés. Sans doute, il a eu pour le favoriser des années d'abondance, où la générosité des fidèles est plus grande, sans doute il ne payait presque rien pour les assurances, mais il reste que son œuvre a été très considérable. Nous disons son œuvre, parce que, si généralement ces entreprises extraordinaires ne sont décidées et exécutées que par MM. les marguilliers, pour ce temps-là c'était bien le curé qui administrait tout, et qui pouvait sauvegarder plus efficacement la caisse de la Fabrique. M. Cloutier savait imposer sa volonté aux travailleurs, aux entrepreneurs, comme à ses marguilliers.



M. Cloutier était un homme de volonté; ne riant jamais, parlant peu, ses paroles impressionnaient. Toute sa personne, d'ailleurs fortement musclée, révélait un homme pondéré qu'il ne faisait pas bon de contracter. S'il eut eu à régler l'affaire du choix d'un terrain de cimetière, il est à présumer que son règlement aurait été plus rapide et moins coûteux. M. Graton laissait trop les marguilliers et les fidèles se livrer à la chicane. On ne résistait pas à M. Cloutier; il parlait peu, mais ça comptait. Parfois il avait la main pesante: un jeune voleur de troncs l'apprit une fois à ses dépens.

M. Cloutier avait gardé quelques habitudes des anciens curés; il n'avait pas d'auto, mais il possédait un beau cheval pur sang, bon trotteur, qui aurait bien figuré sur les routes si celles-ci avaient été moins envahies par les autos. L'hiver, au moins, il pouvait sortir avec honneur. Il s'intéressait aux courses de chevaux; il aimait même celles qui se faisaient d'un bout à l'autre du village. M. Cloutier avait une voix superbe, dont il savait tirer profit dans ses prônes et dans le chant de la préface.

*Mort de M. Cloutier.*

Il s'est éteint paisiblement dans son presbytère, le 16 octobre 1929, après une courte maladie, — l'urémie, — dont on ne le croyait pas si menacé. Il dort son dernier sommeil dans notre crypte des prêtres, à côté de MM. Graton et Pascal Brunet. Voici l'acte d'inhumation:

« Le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-neuf, nous, prêtre  
« soussigné avons inhumé dans la crypte de l'église de Sainte-Rose,  
« le corps de Joseph Cloutier, prêtre, fils de feu Alexis Cloutier  
« et de Julie Desjardins, décédé en cette paroisse, le seize cou-  
« rant, à l'âge de soixante-treize ans, dans sa quarante-cinquième  
« année de vie sacerdotale, après avoir rempli les fonctions succes-  
« sives suivantes: vicaire à Saint-Lin, professeur à Sainte-Thé-  
« rèse, vicaire à Sainte-Rose, curé de Sainte-Lucie, curé-fondateur  
« de Saint-Elzéar de Laval, curé de Saint-Blaise et enfin curé de  
« Sainte-Rose pendant treize ans. Etaient présents MM. les abbés  
« Edmour Hébert, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, J.-C.  
« Chaumont, curé du Saint-Nom de Jésus, J.-A. Papineau, curé  
« de Sainte-Catherine, J.-Eug. Gohier, curé de Saint-Sauveur, H.  
« Papineau, curé de Lesage, Eugène Thérien, prêtre, R. Joly, J.-E.  
« Binette, aumônier, J.-A. Julien, A. Léveillé prêtre, J.-A. Ethier  
« vicaire, Georges Dufresne vicaire à Sainte Cunégonde.



## CHAPITRE V

### LE CERCLE PAROISSIAL

Le Cercle paroissial a été fondé en septembre 1910, par M. l'abbé Eugène Thérien et une quinzaine de jeunes gens, qui se réunirent dans la salle de l'ancien collège, où est actuellement l'hôtel de ville, dans le but de constituer une fanfare.

Le 14 avril 1912, la salle de l'école étant transformée en bureau de poste, le Cercle dut se chercher un autre local. Le premier octobre il loue la salle Léveillé, où demeure aujourd'hui M. Rodrigue Poirier, maison désignée alors comme « l'ancienne demeure du père Renaud ».

Les premiers membres du Cercle furent Antoine Labelle, Ernest Bastien, Odilas Brousseau, Horace Cyr, Eugène Grenier, Gabriel Chartrand, Alphonse Sénécal, Joseph Joly, Emile Auclair, Antoine Desjardins, Damien Filion, Emile Legault, Henri Desjardins, Josaphat Ethier et Mathias Ouimet.

Le nombre des membres s'accrut rapidement, et le 10 novembre, M. le directeur (l'abbé Thérien) procéda à l'installation du premier conseil, dont les officiers « proposés et acceptés à l'unanimité » furent les suivants : président, M. Arthur Pepin ; vice président, M. Joseph Filiatrault ; secrétaire, M. Horace Cyr ; trésorier et directeur, M. le vicaire ; conseillers, MM. Adéodat Laporte, E.E. L., Gilbert Viau et Hyacinthe Joly.

La première assemblée du conseil eut lieu dans le bureau de M. Damien Cyr (en face de son moulin à scie). On y élaborait, à grands traits, un règlement dont la rédaction fut confiée à Adéodat Laporte, étudiant en loi.

Au début, les jeunes avaient pour but unique d'organiser une fanfare ; mais le règlement de 1912 révèle que le Cercle, qui prend définitivement le nom de « Cercle paroissial » veut surtout offrir à la jeunesse un lieu d'amusements sains et éducatifs. Voici les principales clauses extraites du cahier du secrétaire, trouvé dans nos archives.

« 1° Pour devenir membre du Cercle, il faut avoir domicile à Sainte-Rose, toute l'année ;

« 2° Conformément aux principes chrétiens dont nous voulons nous pénétrer, nous ne tolérerons pas de désordres, de chants, paroles obscènes ou immorales, ni la danse, ni le jeu pour l'argent, pas même pour des allumettes ;



« 3° Les jurements, les blasphèmes sont strictement défendus ;  
« 4° Il faut absolument, pour l'honneur de notre Cercle, que les membres se fassent un devoir de s'abstenir de boisson enivrante, en quelque lieu qu'ils soient ;

« 5° On exige des membres une bonne conduite, non seulement à la salle, mais aussi et surtout en dehors du Cercle et de toute surveillance ;

« 6° Tout membre faisant partie du Cercle devra payer une contribution mensuelle de \$0.25 ;

« 7° Tout membre manquant à ce devoir paiera une amende de \$0.05. Celui qui fait défaut de payer ne peut plus fréquenter la salle ;

« 8° Tout membre pris en défaut de se conformer à un point de ce règlement recevra trois avertissements charitables, après lesquels il sera expulsé du Cercle. »

Le 30 avril 1913, le Cercle dut transporter ses pénates dans un autre local, à la « salle Ouimet ».

Depuis plusieurs mois déjà, les membres du Cercle, ainsi que tous les citoyens influents de la localité, comprenant qu'il fallait donner aux jeunes gens une salle d'amusements, et bâtir dans notre village une salle paroissiale, s'étaient mis à l'œuvre pour réaliser ce beau projet. Comme l'idée correspondait à un besoin, et au désir des paroissiens, elle fit vite son chemin. Les officiers du Cercle, après entente avec M. le curé Aubin, décidaient la construction d'une vaste salle de 100 pieds de longueur, sur 40 de largeur et 20 de hauteur.

Dès le 23 mai, M. le curé Aubin achetait un terrain au sud-ouest du vieux collège, appartenant à M. Joseph Ethier, bourgeois, pour la somme de \$400, dont \$300 fournis par M. le curé lui-même, et \$100 par M. Félix Labelle, riche entrepreneur du village. Le contrat fut passé devant le notaire A.-A. Legault, pratiquant à Sainte-Rose.

Le terrain, de figure irrégulière, comprenait, selon l'arpentage de M. Séraphin Ouimet, ingénieur de la paroisse, 73.2 pieds au nord, 75.5 au sud, 142.5 à l'est, et 153.3 à l'ouest, contenant une superficie totale de 10,944 pieds, mesure anglaise. L'acheteur acquerrait en même temps un droit de passage de 12 pieds de largeur le long de la ligne ouest du terrain du vendeur, jusqu'au chemin du bureau du Conseil du comté, droit qu'il partagera conjointement avec ledit Conseil. Le vendeur s'engageait aussi à ne pas bâtir dans la ligne de front du terrain vendu.

Le 31 octobre de la même année 1913, M. le curé Aubin cédait ce terrain à la Fabrique de Sainte-Rose, à condition que, par le



moyen de souscriptions volontaires, séances, euchres, etc., il soit édifié là une bâtisse ayant une salle à l'usage des jeunes gens de Sainte-Rose, et aussi à la condition très spéciale « que lesdits immeubles, bâtisses et ameublements seront sous la garde et juridiction de ladite cessionnaire, en sorte que le tout sera sous la surveillance du curé desservant ladite paroisse de Sainte-Rose, ou de son vicaire. Et si les fins pour lesquelles les présentes sont consenties cessaient d'exister, alors ladite cessionnaire verra à faire servir le tout pour un autre usage qu'elle jugera à propos, dans sa discrétion ».

Le 26 avril 1914, M. le curé Aubin, M. le vicaire Eugène Thérien et sept paroissiens au cœur magnanime s'engageaient par-devant le notaire Latour, et se rendaient conjointement responsables d'un montant de \$1,000.00, obtenu de M. J.-B. Charbonneau, au taux de 7 pour cent, pour l'érection de la salle de jeux projetée. Ces paroissiens, qui méritent de passer à l'histoire locale pour leur esprit civique, sont MM. Félix Labelle, entrepreneur, Arthur Pepin, fonctionnaire, J.-Ludger Archambault, restaurateur, Toussaint Dion, bourgeois, J.-Anselme Gravel, marchand, Séraphin Ouimet, ingénieur civil, Albert Sicotte, couturier, et Joseph Dutrizac, menuisier.

Dans le contrat on remarque encore une clause qui garantit de nouveau les droits du curé sur la salle. En voici le texte: « Attendu que lesdites parties de première part (le curé et son vicaire) ont la direction desdits travaux de construction de cette salle, et doivent avoir la direction de ladite salle, ils auront le pouvoir d'admettre les membres qu'ils en croiront dignes. »

Dès ce moment on mit en circulation une liste de souscriptions pour l'œuvre de la salle, qui se couvrit de dons généreux; on fit des séances fructueuses dans un local d'occasion, et en moins de trois ans le millier de dollars emprunté était déjà remboursé, la salle était construite et meublée. Parmi les donateurs relevons les noms de M. le curé Aubin qui donna \$300; Mlles Hotte, \$125; M. Robert, hôtelier, \$100; M. l'abbé Eug. Thérien, \$25.00; M. le notaire J.B. Latour, \$25.00; M. Albert Sicotte, \$25.00; M. L. Archambault, \$25.00; M. Alfred Aubin, \$20.00; puis donnèrent \$10.00 MM. Aldéric Chartrand, Félix Pepin, le Dr Asselin, Toussaint Dion, Nap. Charette; ceux qui donnèrent \$5.00 sont M. le notaire Longpré, M. le juge Th. Fortin, M. Lessard, M. Trefflé Labelle, M. Olivier Ouimet, M. Alexandre Ouimet, M. Jarris-H. Dufresne, Honorat Ouimet, M. Doris Brunet et M. l'ingénieur Vanier; et un grand nombre fournirent des petits dons; si bien qu'on put dire que tous les paroissiens s'y intéressaient. Dans son bilan de 1919,



M. l'abbé Thérien écrit que la salle n'a plus de dette, qu'elle possède des polices d'assurance pour un montant de \$6,000.00 et qu'il fait don à la salle de la somme de \$359.00 pour avoir rempli lui-même, pendant quatre ans, l'office de chauffeur et de gardien de la salle, office qu'avait rempli auparavant M. Octave Desjardins, à \$7.00 par mois.

L'œuvre de la salle connut la ferveur des commencements; mais elle connut aussi, même du temps de M. le vicaire Thérien, un peu de relâchement.

La salle abritait sans doute, et surtout, les instrumentistes de la fanfare, elle possédait une table de « pool », mais elle était aussi le rendez-vous des notables du village qui allaient s'y rencontrer, causer, tandis que les jeunes jouaient au « pool »; cependant en 1920 et 1921 elle fonctionnait au ralenti, tout en se remplissant aux séances et euchres. Toutefois, l'œuvre de la salle était solidement fondée, lorsque M. le vicaire Thérien, le fondateur dévoué, nous quitta en septembre 1921.

#### M. LE VICAIRE O. NAUD

M. l'abbé O. Naud lui succéda, et s'occupa aussitôt à ramener les jeunes déserteurs au Cercle; le succès cependant se fit attendre quelques mois. On songea tout d'abord à remettre en fonction la fanfare qui avait donné tant de vie, tant de relief aux fêtes, aux séances et surtout à la grande procession du très saint Sacrement. Mais si M. l'abbé Thérien avait été capable de conduire, diriger une fanfare, il n'en était pas de même de M. Naud. Il fallut bien engager un musicien de Montréal. Ce fut M. Boulé, puis M. Goulet qui vint moyennant \$5.00 par leçon; c'était coûteux pour le Cercle; et il y avait d'autres dépenses à couvrir pour attirer les jeunes. M. Naud fit réparer le « pool », acheta un jeu de « crapaud » et de « mississipi », puis un autre « pool » et des haltères; et malgré ces dépenses, il pouvait payer au gardien et chauffeur, M. Nap. Bouffard,, un salaire de \$10.00 par mois.

En 1923, on renonça au professeur de musique. Au mois d'avril on apprit la mort de M. le curé Aubin, survenue à Saint-Jérôme, où il s'était retiré sept ans plus tôt. Le cercle pleura son fondateur et bienfaiteur insigne, et il fit chanter une messe pour le repos de son âme. Déjà, à l'inspiration de M. l'abbé Thérien, le Cercle avait installé dans sa salle, en place d'honneur, le portrait du vénérable et si regretté curé Aubin. Disons en passant que celui de M. l'abbé Thérien, qui a été le co-fondateur et véritable réalisateur du Cercle, ne pend pas encore aux murs de la salle. Le souve-



nir de ces deux prêtres cependant occupe une place toute privilégiée dans le cœur des paroissiens de Sainte-Rose.

M. l'abbé Naud lui aussi se dépensa pour la grande cause de la salle; il la dota en 1924 d'une bibliothèque où figuraient les livres de Pierre l'Ermite et des meilleurs écrivains; et en 1925 il faisait poser dans la cave une fournaise à air chaud, dont le chauffeur était M. F.-X. Bastien.

Un certain esprit d'indépendance régnait chez les jeunes qui voulaient plus de liberté avec la morale dans la salle de jeux. Tous les membres démissionnèrent, de gré ou de force, à l'automne de 1923, et le Cercle fut réorganisé par M. le curé Jos. Cloutier et son vicaire M. Naud. Un autre incident survenu au cours de l'hiver 1923-1924 nous donne une idée de l'esprit qui animait alors les jeunes. Voici. M. Horace Cyr, membre du conseil, surprit un soir des jeunes qui jouaient au « pool » pour de l'argent, et il les dénonça au conseil; mais le gardien et les coupables nièrent la faute; ceux-ci allèrent jusqu'à demander la tête de M. Cyr: son expulsion du conseil. Heureusement M. l'aumônier intervint, qui plaida, non pas en faveur des accusés, mais pour que ceux-ci fussent jugés par un autre jury. A sa demande tout le conseil démissionna, et on fit des élections. Le nouveau conseil approuva hautement la conduite de M. Cyr, tout en évitant de punir les pseudo-coupables. Ce nouveau conseil fut ainsi constitué: M. Godefroy Labelle, président; M. Roch Ouimet, vice-président; M. Antoine Lemay, commissaire-ordonnateur; MM. Lucien Martin et Joseph Auclair, conseillers; M. Emmanuel Filion, secrétaire-archiviste, et M. l'aumônier Naud, trésorier. Il n'appartenait pas aux membres de changer l'aumônier, qui est de droit trésorier.

Le vent soufflait parfois en tempête aussi de l'extérieur du Cercle; ainsi le « club de base-ball » se croyait maltraité par le Cercle; il était tenu en suspicion auprès des dirigeants du Cercle. Or les membres du club qui avaient de bons acteurs et savaient intéresser la population avec de la comédie, auraient voulu, tout en devenant goguenards vis-à-vis du cercle, être demandés pour des séances, de préférence à des troupes étrangères (l'histoire se répète...); mais le Cercle, pour donner du nouveau et attirer plus de spectateurs, invita une excellente troupe, dirigée par M. Charles Marchand. Elle réussit facilement à faire salle comble, mais elle emporta une partie des profits. Cela fit crier les mécontents. Les mécontents trop souvent ne se gênent pas pour indisposer l'opinion contre leurs adversaires. Peu de temps après, les Fermières (elles existaient déjà) demandèrent et obtinrent la salle pour un euchre; mais on la refusa au club à cause des aversions qu'il entretenait envers le cercle. M. le maire Longpré, patron du club, intervint,



et M. le curé Cloutier décida que la salle serait louée au club pour deux séances. Les relations entre ce club et le cercle durent s'améliorer puisque nous lisons dans le livre des comptes de 1928 que le Club incorporé de Sainte-Rose (le même, croyons-nous) a donné au cercle la jolie somme de deux cents dollars.

M. l'abbé Naud fut remplacé en septembre 1926 par M. l'abbé L. Gohier, qui n'eut pas le temps de s'intéresser au cercle, puisqu'il nous quitta l'année suivante.

MM. LES VICAIRES REMI CORBEIL, J.-B. BEAULIEU,  
JULES COLOZZA

M. l'abbé Corbeil, par contre, porta un vif intérêt au cercle, qu'il suivit régulièrement; il le dota d'un troisième pool; il fit entrer l'eau courante pour évier et toilette, ainsi que pour un système de boyaux à incendie; il acheta un souffleur à la fournaise pour y brûler du petit chabon, et il procura aux anciens qui y venaient encore des jeux d'échecs et de dames.

M. l'abbé Beaulieu, arrivé en 1931, acquit vite une belle réputation, pour son zèle à se dépenser pour les jeunes et la salle. Dès le premier automne il dut faire recouvrir en tôle le toit de la salle, qui faisait eau. Comme la lutte était alors en honneur un peu partout, il essaya, par ce moyen, d'attirer les jeunes gens. On y vint sans doute, mais les profits étaient minces, étant donné qu'il fallait payer les lutteurs, et même les entrepreneurs, entremetteurs. Un soir qu'après avoir payé les lutteurs il escomptait quelque profit, un entremetteur vint lui réclamer 35 dollars; c'était précisément ce qui lui restait d'excédent sur les dépenses. En tout cas, M. l'abbé Beaulieu n'était pas encouragé dans son dévouement. Il le fut un peu plus en donnant des vues animées. Il lui fallut pour garnir un peu sa caisse et payer les dettes courantes une tombola qui lui rapporta \$568.25. Mais comme la salle avait besoin de renouveler sa fournaise, il dut dépenser chez Legaré la somme de \$244.00. C'est alors qu'un événement qui aurait pu être un sinistre lui apporta une somme assez rondelette. Un incendie dont on n'a pas pu connaître la cause, ravagea le centre de la salle occasionnant un dommage considérable, mais qui fut plus que couvert par les assurances de la Mutuelle des Fabriques. Il reçut \$4,548.00, et il put restaurer magnifiquement sa salle; lui procurer une chambre à vues animées, à l'épreuve du feu, un riche rideau de théâtre et un système de ventilation moderne. Les jeux de pool intéressaient trop peu les jeunes gens qui avaient pris l'habitude d'aller dans les restaurants, M. Beaulieu obtint quand même que la salle donne du



bon rendement par des soirées, des séances récréatives et des conférences. On n'oubliera pas de sitôt les magnifiques conférences données par M. l'abbé Beaudin sur l'Inde, et la causerie de M. l'abbé Vallières sur la Russie qu'il avait visitée peu auparavant.

Après son départ en 1937, le Cercle, comme tel, tomba dans une espèce de léthargie, les membres désertant presque tous notre salle d'amusements. On l'a dit, dans les amusements comme dans bien d'autres choses, il faut du nouveau, du changement. Nous avions épuisé nos ressources sur les amusements, ils en cherchèrent ailleurs; mais la salle continua son œuvre plus adaptée à nos temps nouveaux. C'est ainsi qu'elle servit avec M. l'abbé Jules Colozza, de 1937 à 1940, à de multiples œuvres d'éducation, sans mentionner les soirées, séances, euchres accoutumés. Tout un hiver on y donna des cours spéciaux à nos jeunes agriculteurs; tous les hivers il y eut des cours d'anglais, de solfège, des cours d'arts et métiers, des leçons de cuisine, etc.

#### M. LE VICAIRE ANDRÉ MAILLÉ

Sous la direction de M. André Maillé, vicaire de 1940 à 1944, les Fermières, les Jocistes féminines, les scouts y eurent leurs différents locaux; et la salle est devenue plus que jamais la salle des Œuvres paroissiales.

Les recettes pour l'entretien de la salle provenaient comme aujourd'hui des séances, euchres; parfois de tag-day, de tombolas. Les cotisations des membres du Cercle rapportaient peu de chose; on louait parfois la salle pour des organisations sociales. Dans les premières années, M. le curé donnait le produit d'une quête faite à l'église pendant l'été. Le relevé des comptes de 1922 nous donne des détails intéressants, par cela qu'il contient les noms de plusieurs notables comme membres du Cercle. On y voit les noms de M. le maire Pascal Longpré, de M. Félix Labelle, riche entrepreneur, qui avait fait une fortune avec la construction du fameux hôtel Frontenac à Québec, de M. Arthur Pepin, secrétaire municipal, qui avait été le premier président du cercle, de M. le docteur David, de M. Antoine Chauvin, avocat, de M. William Chartrand, marchand et père de M. le chanoine Philippe Chartrand, et de l'abbé Gabriel Chartrand, du séminaire de Sainte-Thérèse.

Ce même relevé nous donne un inventaire de ce que possédait alors le Cercle, à savoir: 31 instruments de fanfare, un piano, 2 tables de pool avec accessoires nombreux, 89 jeux de cartes préparés pour euchres, et tout un assortiment d'articles achetés pour le théâtre. Il y avait parmi ces articles pour la scène une grande quantité de costumes pour enfants, pages, garçons, filles, dames,



soldats, matelots, sans oublier un costume du « diable ». Ces costumes étaient pour gens de toutes les conditions: quêteux citadins, gentilshommes, soldats, paysans, femmes de service et de condition; tous y trouvaient de quoi s'habiller aux modes anciennes.

Le Cercle possédait en plus 150 petits drapeaux et oriflammes. La salle paroissiale a joué un rôle considérable dans notre vie paroissiale: rôle de préservation, d'éducation et d'amusement. C'est un peu l'appendice de l'église; c'est la maison de tous, où chacun va chercher et trouver du réconfort pour mieux reprendre ensuite les tâches du devoir quotidien. Puisse-t-elle rester fidèle à sa mission! et même se développer avec les besoins nouveaux de l'Action catholique, qui sollicite le zèle de tous les catholiques.



## CHAPITRE VI

### LE COUVENT ET LE COLLÈGE

---

#### LE COUVENT

C'est du temps de M. Desautels que la paroisse fit venir les Sœurs de Sainte-Croix et les Clercs de Sainte-Croix; les premières en 1876, et les seconds en 1881.

Depuis longtemps déjà on souhaitait ici cet enseignement religieux. Toutes les paroisses voisines en jouissaient depuis 30 à 50 ans. M. le curé Perreault, qui le désirait plus que tout autre, avait travaillé l'opinion dans ce sens; il avait même promis \$2,000.00 à la Fabrique pour la construction d'un couvent. Comme il avait hautement apprécié les Sœurs de Sainte-Anne dans sa paroisse natale de Saint-Jacques-de-l'Achigan, il aurait bien voulu qu'on demandât pour ici ces religieuses. Ses désirs ne furent pas exaucés; la maladie l'obligea à démissionner plus tôt qu'il ne l'aurait voulu; et la Providence se chargea de nous envoyer les Sœurs de Sainte-Croix, appelées alors Marianites, à cause de leur dévotion à la Très Sainte Vierge, Mère des douleurs.

M. Desautels, arrivé ici à la mi-octobre 1875, dut se réjouir des bonnes dispositions de ses nouveaux paroissiens sur les questions scolaires; et il ne manqua pas d'en profiter. Dès la première assemblée de la Fabrique, le 19 décembre, la paroisse décida l'érection d'un couvent aux frais de la Fabrique, et la construction de deux galeries dans l'église, pour y loger les religieuses et leurs élèves; et elle vota à cette fin un emprunt de \$6,000.00. M. le curé s'empressa de faire approuver ces résolutions de Fabrique par son évêque; et c'est alors qu'il demanda la permission d'inviter la Congrégation de Notre-Dame à ouvrir le couvent projeté, et qu'il reçut la réponse catégorique suivante: « Adressez-vous aux Sœurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent. » Le bon curé, tout décontenancé, de répliquer, paraît-il: « Mais, Monseigneur, je ne connais pas ces Sœurs. »

M. Desautels voulait-il, à la suggestion de quelques-uns de ses anciens paroissiens, réaliser le désir des fondateurs de la paroisse qui, en 1746, avaient réservé, près de la première église, « un ter-



rain pour y bâtir un couvent aux Sœurs de la Congrégation Notre-me, » ou voulait-il dire qu'il n'avait pas été mis en contact avec les Sœurs de Sainte-Croix, qui cependant étaient à Saint-Laurent et à Saint-Martin depuis vingt-neuf ans, tandis qu'il avait bien connu les Sœurs de la Congrégation à Terrebonne où il avait été desservant, puis à Sainte-Thérèse et à Saint-Eustache, paroisse voisine? En tout cas, la réplique déplut à Mgr Fabre, qui n'aimait pas à être devancé dans ses nominations, ni qu'on en discutât l'à-propos. Par ailleurs, Monseigneur, depuis longtemps supérieur ecclésiastique des Sœurs de Sainte-Croix, les appréciait beaucoup, et il leur était tout dévoué. Elles étaient des plus méritantes comme éducatrices, et de plus fort éprouvées dans leur vie de communauté. En effet, c'était au temps où la province canadienne, ayant son siège à Saint-Laurent, était fort entravée dans son développement communautaire par la nécessité de recourir à la Maison-Mère, au Mans, en France, pour maints détails d'administration; or, Mgr Fabre, qui entrevoyait bien l'avenir de cette communauté, qui en connaissait les talents et les compétences, se préoccupait de leur venir en aide et de faciliter leur développement dans son diocèse.

La Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix avait été fondée en France, au Mans, en 1841, par le chanoine Marie-Antoine-Basile Moreau, de sainte mémoire, décédé en 1873, et par la R. Mère Marie-des-Sept-Douleurs. Celle-ci vivait encore au temps qui nous occupe, et elle venait tous les quatre ou cinq ans visiter ses nombreuses maisons des Etats-Unis et du Canada. Toutes ces maisons souffraient du même mal, des mêmes entraves, et en fait se détachèrent du Mans, les unes après les autres; les maisons canadiennes furent les dernières à se résigner à ce détachement de la Maison-Mère; et ce détachement fut extrêmement douloureux. Mgr Fabre fut l'envoyé providentiel, qui se chargea de séparer la branche canadienne du tronc français. Il y réussit en obtenant de Rome, en 1883, un décret accordant à la maison provinciale de Saint-Laurent l'entière indépendance du Mans, et le titre de Maison-Mère. Dès lors la congrégation prit un essor inouï; elle compte en 1944, 109 établissements sous sa juridiction, et plus de 35,000 élèves.

#### SŒUR MARIE DE SAINT-BASILE FONDATRICE

Le couvent de Sainte-Rose fut donc confié aux Sœurs de Sainte-Croix. Ce n'est que le 18 août 1876 que M. Desautels, se rendant au désir de son évêque, alla à Saint-Laurent en faire la demande officielle, à la R. Mère Provinciale, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. Celle-ci acquiesça sans laisser voir qu'elle savait que le



curé et les commissaires avaient désiré une autre communauté. Le 30 août, fête patronale de sainte Rose, elle se rendait avec Sœur Marie de Saint-Basile, notre future supérieure, au presbytère de notre paroisse, pour y rencontrer et M. le curé et MM. les commissaires; et après une visite du couvent en construction, on s'entendit sur les conditions relatives à l'établissement projeté; mais le dernier mot devait être dit par le Conseil général du Mans, dont on dut attendre l'assentiment.

Les annales de la communauté nous rapportent que, le 10 septembre, MM. les commissaires déléguèrent MM. Humbert Leclair et Manassé Cadieux pour aller chercher à Saint-Laurent nos premières religieuses enseignantes, et que deux voitures suffirent amplement pour apporter le bagage des deux missionnaires, qui étaient Sœur Marie de Saint-Basile, supérieure et maîtresse de français, et Sœur Marie de Saint-Firmin, maîtresse d'anglais. On le voit, on se préoccupait alors comme aujourd'hui de la langue anglaise. Le couvent n'étant pas terminé, elles logèrent chez Mme Vve Joseph Chartrand, à la « maison Jaune », comme on disait alors; et elles enseignaient à l'école du village, où est aujourd'hui l'hôtel de ville.

Il faudrait ici citer dix pages des *Annales*, qui racontent avec tant de charmes les menus détails de la fondation de notre couvent. Nous y lirions en particulier l'empressement de M. Sévère Chartrand, secrétaire de la Commission, qui, ayant oublié de procurer des chaises aux nouvelles institutrices, s'empressait de tout réparer en volant deux chaises à sa femme, pour les porter dans les classes.

Deux autres Sœurs arrivèrent le 6 novembre, et le pensionnat s'ouvrit avec 36 élèves, sans compter les quarts de pension et les externes.

Bien que M. Desautels ait été fort déçu de n'avoir pas pu obtenir les Sœurs de la Congrégation, il se montra bienveillant envers celles que Mgr Fabre lui imposait. Dès le 4 novembre, à l'invitation de la Sœur supérieure, il allait présider à la lecture des notes des enfants; et il fut tout à fait charmé de la bonne tenue de ses filles, de leurs succès et de l'expression de bonheur qui se lisait sur leurs figures. Dès lors il fut ostensiblement gagné aux directrices de son couvent; un peu comme les jeunes filles elles-mêmes étaient conquises par leur Sœur supérieure. Celle-ci, d'ailleurs, possédait un ascendant irrésistible pour ces sortes de conquêtes, comme nous le verrons bientôt. M. le curé Desautels voua un dévouement inlassable à son couvent, à ses Sœurs et à ses enfants.

Les paroissiens, les paroissiennes se sentirent attirés vers la grande œuvre qui commençait, et vers l'attrayante religieuse qui la dirigeait; et cela se manifesta par des dons en nature et en



argent. Les principales dames du village, même des protestantes, donnèrent l'exemple, en organisant un bazar dont le profit était destiné à acheter les articles nécessaires au culte. La première messe y fut célébrée par M. le curé Desautels, le 4 mai suivant; et la deuxième, par M. Joseph Perreault, ancien curé, le 14 du même mois. Ce dernier profita de l'occasion pour offrir à Sœur supérieure une somme suffisante à l'achat d'un chemin de croix (\$30.00), qui fut béni le 2 juin suivant.

Aux premières pages du livre d'or du couvent, nous trouvons des noms de haut relief: tel le nom de l'honorable Gédéon Ouimet, ex-premier ministre de la province, et surintendant du Conseil de l'Instruction publique, celui de la très honorée Mère fondatrice et supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix, venue du Mans, en France, M. le chapelain de la maison provinciale, qui n'était autre que M. l'abbé J.-B. Proulx, celui-là même qui devait occuper avantagement le poste d'honneur de vicedirecteur de la jeune succursale de l'Université Laval, à Montréal. Une réception toute particulière fut aussi donnée au bon docteur Stanislas MacMahon, le « papa de la Commission scolaire ».

L'honorable Gédéon Ouimet aimait trop sa paroisse natale et la cause de l'instruction pour manquer de s'intéresser à la fondation de notre couvent. Il vint donc lui rendre visite sur la fin de juin; et il fut reçu avec tous les honneurs et toutes les attentions dus à sa haute dignité. Il fut charmé du ton donné au pensionnat, ton de distinction et de simplicité; il en félicita les éducatrices, comme il félicita chaudement aussi les élèves de leurs réponses, et il accorda un bon nombre de prix pour la fin de l'année scolaire. Il ne fut pas surpris, par ailleurs, d'entendre les villageois vanter la bonne éducation procurée à leurs filles par les Sœurs de Sainte-Croix. Il connaissait bien celles-ci déjà, et particulièrement notre supérieure. Sœur Saint-Basile, en effet, avait fondé le pensionnat Saint-Ignace, rue Saint-Hubert, à Montréal, tout à côté de la résidence du premier ministre, M. Ouimet. Or, cette femme de talent savait non seulement donner une haute éducation, mais aussi plaire et attirer les jeunes filles et leurs parents; et son œuvre eut un succès tel que le couvent fut vite trouvé trop petit; il fallait s'agrandir, et s'agrandir aux dépens de l'illustre voisin. Celui-ci se résigna à vendre pour ne pas contrister une femme si bien douée, et pour faciliter le développement de l'œuvre commencée.

Avant de parler de la visite de la très honorée Mère générale à Sainte-Rose, visite qui n'eut lieu qu'en avril 1880, il convient de faire connaître les dames bienfaitrices dont la tradition nous a conservé les noms: Mmes Stanislas MacMahon, Aldéric Ouimet,



Stanislas Saint-Louis, Adélard Léonard, Philius Labelle, Sévère Chartrand, Ephrem Leclair, Louis Jetté; Mlles Hotte, Euphémie Legault et Young; cette dernière était protestante.

Le 2 juillet 1876 avait lieu le premier examen public et la distribution solennelle des prix. Inutile de dire que les villageois s'étaient portés en foule pour assister au couronnement de l'année scolaire du couvent. M. le curé y présida, assisté de M. l'abbé H. Brisset, d'un séminariste de Sainte-Thérèse, M. Anselme Dagenais, de M. le docteur MacMahon.

Mgr Fabre, au cours de sa visite pastorale, le 8 septembre 1876, avait ordonné à la prêtrise M. l'abbé Verronneau, événement propre à susciter des vocations sacerdotales et religieuses; il avait en même temps annoncé l'arrivée toute prochaine des Sœurs de Sainte-Croix, — elles arrivaient, en fait, le 10, — et il avait dit, en regardant l'auditoire: « Je vois ici une pépinière de religieuses », paroles prophétiques, que Sœur M. de Saint-Basile commenta deux jours plus tard en disant: « La paroisse est sous le vocable d'une vierge, elle nous fournira des vierges pour notre communauté. » Cette prophétie ne manqua pas de se réaliser; à peine vingt mois plus tard, Mlle Azélie Cloutier entra au noviciat, et l'année suivante, elle était suivie par six de ses compagnes: Mlles Cléopée Mantha (qui porta en religion le nom de Sœur M. de Sainte-Valérie), Philomène Chartrand (de Saint-Euthyme), Dina Dagenais (de Sainte-Maxime), Laure Cloutier (de Sainte-Aldégonde), M.-L. Desjardins (de Sainte-Lucie), Marie Cloutier (de Saint-Alexis). Le parterre de Sainte-Rose fournissait déjà ses premières sept fleurs à Notre-Dame des Sept Douleurs. Par la suite, la paroisse devint réellement une pépinière de vocations. L'esprit chrétien régnait alors dans la paroisse, le terrain était donc favorable; et la supérieure s'entendait à cultiver les vocations, comme M. le curé a su les faire germer dans les âmes qui le consultaient. Déjà, en 1924, la communauté de Sainte-Croix comptait soixante-douze religieuses venues de Sainte-Rose, sans tenir compte de toutes celles qui avaient préféré la vie contemplative ou les œuvres de charité.

La fondatrice de notre couvent, Sœur M. de Saint-Basile, était une femme supérieure dans toute la force du terme. Douée d'un physique avantageux, de haute stature, elle imposait l'attention et le respect; servie par une belle intelligence et par un jugement sain, elle se fit vite remarquer par sa communauté qui l'avait appelée à être supérieure, alors qu'elle n'avait que sept ans de profession. Au cours de son supérieurat à Sainte-Rose, elle fut élue par toutes ses compagnes de la province pour aller, en mars 1879, les représenter au chapitre général tenu au Mans, en France; et



elle fut chargée alors par Mgr Fabre, qui savait l'estimer, de porter au chapitre des revendications jugées très importantes, vu la très grande difficulté de communiquer avec la maison-mère. Les constitutions primitives exigeaient que tout fût décidé par le Conseil général, même dans les détails qui concernent l'admission des postulantes et des novices, et les nominations à des postes secondaires. On comprend qu'à tout moment on se trouvait, de ce côté-ci de l'océan, dans des cas bien perplexes, et il en coûtait vingt-cinq dollars pour un petit câblogramme. La maison provinciale de Saint-Laurent, comme les autres des Etats-Unis, demandait des changements; les Pères de Sainte-Croix et les évêques appuyaient ces demandes de toutes leurs forces. La bonne Sœur M. de Saint-Basile plaida de son mieux sa cause sans rien obtenir du chapitre, si ce n'est une augmentation d'estime.

Après son retour d'Europe, elle revint à son poste de Sainte-Rose, suivie peu après de la très révérende Mère générale, dont on devine l'angoissante appréhension d'une division de sa communauté. La très honorée Mère n'eut pas le temps de visiter toutes ses maisons du Canada, mais elle vint à Sainte-Rose en avril 1880, et elle y passa quatre journées entières, consacrées à raviver l'entente cordiale.

Sœur M. de Saint-Basile aurait désiré des amendements aux Constitutions, mais le chapitre en avait décidé autrement; elle se soumettait entièrement à la volonté de Dieu, et elle vénérât la révérende Mère fondatrice comme la mandataire du bon Dieu. On sait que Mgr Fabre se chargea lui-même de continuer des démarches pour faire détacher du Mans la province de Saint-Laurent, et il obtint de Rome cette division qui constituait maison-mère la maison provinciale de Saint-Laurent, en 1883, et qui plaçait à la tête de la nouvelle administration Sœur M. de Saint-Basile comme Mère vicairie, en attendant qu'elle soit élue par ses compagnes première supérieure générale de la communauté canadienne.

Tout cela nous dit combien nous avons été favorisés d'avoir pour première supérieure de notre couvent une femme si distinguée.

Celles qui ont suivi étaient aussi des femmes de mérite, sans doute, mais elles nous sont moins connues. En voici la liste:

De 1881 à 1883, Sœur M. de Sainte-Adèle;

De 1883 à 1885, Sœur M. de Sainte-Léocadie;

De 1885 à 1886, Sœur de Saint-Raphaël;

De 1886 à 1890, Sœur de Sainte-Florence;

De 1890 à 1894, Sœur M. de Saint-Jean-Baptiste, ancienne provinciale;

De 1894 à 1896, Sœur M. de Sainte-Anne;



De 1896 à 1897, Sœur M. de Saint-Julien;  
 De 1897 à 1901, Sœur M. de Saint-Stanislas;  
 De 1901 à 1905, Sœur M. de Saint-Emile;  
 De 1905 à 1908, Sœur M. de Sainte-Albertine, qui mourut le 23 février 1908;

En 1908, Sœur M. de Saint-Ephrem;

De 1908 à 1911, Sœur M. de Sainte-Martine;

De 1911 à 1912, Sœur M. de Sainte-Elisabeth-de-Hongrie;

De 1912 à 1913, Sœur M. de Sainte-Claire;

De 1913 à 1915, Sœur M. de Sainte-Adéline, qui fit bâtir l'aile en briques, par l'entrepreneur Félix Labelle. Dans la chapelle on peut voir deux plaques d'acier où la communauté loue M. le curé Aubin et M. Félix Labelle pour leur générosité;

De 1915 à 1922, Sœur M. de Saint-Augustin;

En 1922, Sœur M. de Sainte-Berthilde, de février à août;

De 1922 à 1928, Sœur M. de Saint-Léonidas;

De 1928 à 1929, Sœur M. de Saint-Tharsicius;

De 1929 à 1932, Sœur M. de Sainte-Gertrude-de-Nivelle, née Grenier, de Sainte-Rose;

De 1932 à 1936, Sœur M. de Saint-Jean-Baptiste-de-R., qui accepte, le 29 octobre 1933, de donner le banquet à l'occasion du centenaire de Mgr Labelle;

De 1936 à 1939, Sœur M. de Saint-Bernard-de-Rodez. Le 20 octobre 1936, un incendie cause des dommages assez considérables. Le 4 mai on célèbre le soixantième anniversaire de la première messe au pensionnat;

De 1939 à 1945, Sœur M. de Gethsémani, qui reçoit, le 31 août 1940, une cinquantaine de religieuses de Sainte-Croix, nées à Sainte-Rose, à l'occasion du deuxième centenaire de la paroisse.

Depuis 1945, Sœur M. de Saint-Pierre Molasgue.

Vers 1929, le couvent fut agrégé au cours universitaire, et les élèves suivirent des études de latin, de philosophie, etc.; une directrice des études fut par la suite chargée de promouvoir cet enseignement. Voici les noms des directrices jusqu'aujourd'hui:

Sœur M. de l'Immaculée-Conception, de 1939 à 1941;

Sœur de Sainte-Metchilde, de 1941 à 1942;

Sœur M. de Sainte-Jeanne-d'Orléans de 1942 à 1944.

Sœur M. de Saint-Joseph-d'Arimathie, depuis 1944.

Un cours d'arts ménagers est en honneur depuis longtemps dans la maison.

Une liste de soixante-dix-huit religieuses sorties de la paroisse et du couvent et entrées dans la communauté des Sœurs de Sainte-



Croix a déjà été publiée dans le *Bulletin paroissial* du mois d'octobre 1933.

Le couvent fut pendant quatorze ans entretenu et réparé aux frais de la Fabrique. Les religieuses en avaient l'administration; elles occupaient toute la maison, mais elles réservaient le sous-sol à l'usage des externes.

MM. les marguilliers trouvaient bien onéreuse la charge d'entretenir cette grande maison; ils finirent par obtenir l'acquiescement de la paroisse pour qu'elle soit donnée définitivement aux Sœurs. C'est M. le curé Graton qui réussit l'entreprise, et qui fit agréer les conditions suivantes par la communauté et par Mgr l'archevêque le 24 mars 1890.

Les Sœurs acceptaient les immeubles, y compris le terrain qui s'étend vers la rivière, jusqu'à dix pieds du bocage: elles contractaient l'obligation de clôturer le terrain, de réserver la salle du sous-sol à l'usage des externes, d'assurer la bâtisse pour \$10,000.00 en faveur de la Fabrique pour le cas d'un incendie et de leur départ (des Sœurs); et elles se réservaient le droit à une indemnité pour les améliorations, pour le cas où elles quitteraient la paroisse, cette indemnité devant être estimée par trois arbitres nommés par les Sœurs, la Fabrique et Mgr l'archevêque.

Cette entente avec la Fabrique n'empêchait pas la communauté de recevoir des honoraires de la Commission scolaire pour les religieuses qui enseignaient aux externes. Comme ce salaire donné à quatre ou cinq religieuses est resté très bas, il s'en est suivi que l'enseignement procuré à nos filles a toujours été incomparablement moins coûteux que celui de nos garçons, qui ont, eux, une maison entretenue complètement aux frais de la Commission scolaire.

Les améliorations ne tardèrent pas à s'imposer au couvent, et elles se firent aux frais de la communauté. En 1913, pour répondre aux besoins du village qui croissait toujours, les Sœurs doublèrent la capacité de leur bâtisse primitive en y ajoutant une allonge en briques, de quatre étages, pour y loger une chapelle plus convenable, une salle de réception, une grande salle pour les externes, un vaste dortoir et cinq classes de plus. Elles n'ont pas cessé depuis d'ajouter, — à leurs frais, — des améliorations à l'intérieur de la maison et sur la cour d'amusements.

Le couvent hospitalise, en 1945, 25 religieuses, 84 pensionnaires, 172 externes, plus 24 petits garçon à la classe maternelle. On y donne, outre la graduation, un cours classique agrégé à l'Université de Montréal, un cours commercial et un cours d'arts ména-



gers. Notre couvent nous fournit donc une éducation toute supérieure, et presque gratuitement.

#### LE COLLÈGE

En novembre 1940, le bulletin paroissial faisait paraître les notes suivantes, que le R. P. Albert Vanier nous avait fait tenir, sur le séjour des Frères de la Congrégation de Sainte-Croix, à Sainte-Rose;

« Notre mission de Sainte-Rose fut fondée en juillet 1881. M. l'abbé Desautels était curé, et si je ne me trompe, M. le docteur MacMahon était président de la Commission scolaire et inspecteur d'écoles.

« Le personnel était composé du Frère Guillaume (Dumont), directeur, des Frères Thomas (Thériault) et Hilaire (Bernier), professeurs, et du Frère Ovide (Landreville), cuisinier.

« Les classes s'ouvrirent dans l'ancien presbytère, coiffé, pour le besoin présent, de ce qu'on appelait un toit français. En 1882, le Frère Adémar (Arpin) remplaça le Frère Thomas, et se noya le 13 juin suivant; l'année scolaire se termina sans qu'il fût remplacé. En juillet, le Frère Alexis (Nepveu) succéda au religieux défunt.

« Au printemps de 1884, M. le curé Desautels étant mort, il eut pour successeur M. le curé Graton, qui venait de Terrebonne. Aucun changement n'eut lieu dans le personnel; mais en juillet 1885, le Frère Alexis, directeur, céda son poste au Frère Thomas, et le Frère Fortunat (Demers) enseigna l'anglais.

« La Commission scolaire n'ayant pas pu remplir sa promesse, et construire durant cinq ans une nouvelle école, la communauté dut alors abandonner cette agréable mission à la fin de juin 1886. »

On le voit, ces religieux ne demeurèrent ici que cinq ans. Ils étaient de la Congrégation de Sainte-Croix, fondée, elle aussi, comme nos Sœurs, au Mans, en France, par le même Père Basile Moreau, de sainte mémoire.

Le R. P. Vanier indique qu'ils enseignaient dans le presbytère. Ce qui est plus probable, c'est que les classes étaient à l'ancienne école fondée par M. le curé Bélair, où se trouve actuellement la salle municipale, et que les Frères habitaient un étage du presbytère.

Le presbytère précédent, celui de M. Bélair (1810 à 1830). avait, lui aussi, servi d'école; mais la classe se faisait alors dans la grande « salle des habitants », tandis que le professeur laïque occupait un autre logis. On l'a vu déjà, ce fut la cause de la ruine de toute la maison presbytérale. Si M. le curé Desautels avait



accepté en 1881 qu'il y eût classe dans l'étage supérieur de son presbytère, on comprend que sa maison tombât bientôt en ruine, et que les religieux ne pussent accepter plus longtemps cette situation de fortune. Le R. P. Vanier explique bien que ses confrères durent partir parce que la Commission ne parvenait pas à loger convenablement ses professeurs. Mais nous trouvons en nos archives une lettre adressée à Mgr l'archevêque en date du 15 octobre 1882, où l'on se plaint d'une enquête faite par l'honorable surintendant, M. Gédéon Ouimet, qui cherchait à trouver les Frères en défaut sur leur compétence et leurs succès. La lettre ajoute: « Lors de notre établissement à Sainte-Rose, M. Ouimet essaya de persuader M. le notaire Léonard, président de la Commission scolaire, qu'il serait mauvais de prendre des religieux pour la localité, et n'ayant pas réussi, il essaya de faire de la propagande dans le village dans ce même but. » Puis: « M. Ouimet a tout intérêt à entretenir tout ce qu'il peut y avoir de malveillant contre nos religieux; et il croit pouvoir réussir en obligeant les paroissiens de Sainte-Rose à déboursier beaucoup pour bâtir, ce que ceux-ci détestent par-dessus tout. » La lettre est signée par A. Limoges, prêtre.

Ce qui a causé le départ de ces religieux, c'est sans doute une question de logis, une question d'argent, en apparence, mais surtout l'ingérence du surintendant dans le choix des professeurs; il voulait favoriser les laïques, et il mettait en doute la compétence des religieux; et surtout il exagérait ce qu'il en coûterait pour agrandir la vieille école, où l'on logerait les Frères. L'école était évidemment trop petite pour y installer trois classes; aussi la Commission fera-t-elle bientôt doubler tout le corps de la bâtisse. Mais on fit en 1886 un épouvantail du coût de cette construction pour l'attribuer à la venue des religieux dans la paroisse.

Il était facile d'épouvanter les paroissiens avec la perspective qu'un collège coûterait très cher, alors que la Fabrique n'avait pas encore fini de payer le coût des jubés et du couvent; celle-ci devait encore \$3,500.00, nous dit le rapport financier de l'année précédente; elle venait de s'engager à donner mille dollars à l'évêché, qui s'était trop endetté pour la construction de la cathédrale; elle voyait ses revenus des bancs fort diminués par le fait que les bancs étaient trop nombreux. Cependant pour prévenir cette diminution du revenu des bancs, M. Desautels avait demandé en vain aux marguilliers de ne pas mettre si tôt des bancs dans la galerie du côté de la chaire. La paroisse se préparait en plus à bâtir un nouveau presbytère, pour remplacer celui que M. Turcotte avait érigé en 1833, et qui ne méritait pas d'être réparé.



La Commission scolaire, habituée à compter sur la Fabrique pour les fins scolaires, hésitait à taxer les contribuables. En ce temps-là on détestait plus que de raison les taxes; on se prêtait volontiers à des corvées pour l'entretien des routes, la construction des édifices publics, mais on ne voulait pas de taxes. Aux élections, pour battre un gouvernement, on n'avait qu'à lui faire une réputation de « gouvernement taxeux ».

Les Frères de Sainte-Croix durent donc nous quitter; ils furent remplacés par un maître laïque et une maîtresse qui coûtaient plus cher que trois professeurs religieux. Les maîtres d'école, attirés alors dans les villes par un salaire plus alléchant, délaissèrent peu à peu les villages; cependant on n'en manqua pas à Sainte-Rose. Si nos renseignements sont exacts, les titulaires furent, de 1886 à 1894, M. Saint-Jacques (manchoff) et Mlle Chartrand, sœur de M. Sévère Chartrand, qui enseigna longtemps; puis M. Thibault, M. Labelle et M. d'Allaire, fils de celui qui avait enseigné à l'honorable Aldéric Ouimet.

Les Frères de Sainte-Croix partis, on oublia la question d'un collège; mais on regretta leur départ, d'autant plus que le nombre des élèves augmentait considérablement chaque année. En 1894, M. le notaire Léonard, président de la Commission scolaire, décida ses collègues à remplacer les maîtres par des religieux; et cette fois, avec la permission de Monseigneur, on s'adressa à une communauté récemment arrivée au Canada, les Frères de Saint-Gabriel, qui prirent, le 28 août 1894, la direction de notre école.

Les Frères de Saint-Gabriel se reconnaissent, par l'intermédiaire du P. Gabriel Deshaies, curé d'Auray, en Bretagne, les enfants du bienheureux Grignon de Montfort; de celui-là même qui a fondé la Compagnie de Marie et la Congrégation des Sœurs de la Sagesse. Nos chers Frères ont leur maison-mère en Belgique, mais ils sont d'origine française; longtemps leur maison-mère fut à Saint-Laurent-sur-Sèvres, près de Nantes. Ils arrivèrent à Montréal en septembre 1888.

C'est le R. F. Augustin, un des cinq premiers arrivés au pays, qui fut chargé de la direction de l'école, avec deux autres compagnons. Les classes s'ouvrirent dans l'ancienne bâtisse, érigée par M. le curé Bélair. La maison fut agrandie, — doublée, — sept ans plus tard, alors que le directeur était le cher Frère Victrice. Celui-ci fut remplacé, en 1902, par le cher Frère Benoît, qui a laissé ici un souvenir impérissable; nombreux sont ses anciens élèves, aujourd'hui, dans les professions libérales, le sacerdoce, et les autres postes de commande, qui lui sont reconnaissants de leur avoir insufflé de l'idéal et de la culture chrétienne.